



## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU TENNIS-CLUB LUTECE**

**du lundi 20 janvier 2014**

Présent(e)s : Annick Rizzoli, Christian Rizzoli, Philippe Lencauchez, Pascale Gueret, Stephane Allaert, Morgan Cossard, Michel Deswert, Philippe Amstutz

Absents excusés : Gérard Lucas, Viviane Laurent, Fabrice Attali,

Auditeur libre : Céline Goldie-Pruvot

### **Approbation du compte rendu du dernier comité**

Le compte rendu du comité du 9 décembre 2013 est approuvé.

### **Travaux de couverture**

Le vendredi 17 janvier a été signé le dernier accord entre la Ligue et le constructeur ; cet accord fixe la date de début des travaux au 15 juin. Les travaux devraient s'étaler jusqu'à la Toussaint 2014.

L'assistant maître d'ouvrage a fourni un très bon rapport, ce qui laisse augurer d'un suivi de l'opération sérieux.

La seule incertitude concerne la réparation des poteaux de soutien (prise en charge par l'assurance dommages-ouvrage) ; la Direction départementale de la jeunesse et des sports doit donner son accord.

En ce qui concerne la réfection des quatre terrains extérieurs, elle sera a priori effectuée l'année prochaine, après la couverture de ces terrains.

Une commission de sécurité passera au stade de Ligue et devra donner son accord pour l'utilisation du terrain en terre battue pendant la durée des travaux.

### **Terrain en terre battue**

La remise en état du terrain a été effectuée le lundi 20 janvier ; le court est de nouveau disponible à la réservation.

### **Challenge de l'amitié**

Nous rappelons que le TC Lutèce, en partenariat avec l'Amicale Manin Sport, reçoit des clubs de Bruxelles et du Luxembourg pour un week-end sportif et convivial, les 6 et 7 septembre 2014.

Une liste d'hôtels sera proposée à titre indicatif aux participants (Mama Shelter, Mercure porte de Pantin...).

Différents aspects sont à prévoir :

- la logistique des repas : petit déjeuner d'accueil le samedi matin, déjeuners des samedi et dimanche. Le club va étudier des devis de traiteurs, et s'occuper de l'achat de fûts de bière et de la location d'une pompe à bière.
- Pour le dîner et l'animation du samedi soir, une négociation est en cours au Boat, porte de la Villette, qui propose une formule à 70 € par personne (location de la salle + menu + DJ + vestiaire).
- Le club doit prévoir un cadeau-souvenir à remettre à chaque participant. Un devis est à l'étude pour l'exécution d'une centaine de tee-shirts « Challenge de l'amitié Paris 2014 » ; nous demandons également à une graphiste qu'elle nous réalise un dessin amusant en deux couleurs pour illustrer ce thème.
- Le club devra prévoir des bouteilles d'eau mises à disposition lors des matchs.

### **Assemblée générale de la Ligue**

Vous pourrez consulter le rapport complet de l'assemblée générale (rapport moral, financier, sportif...) sur le site internet de la Ligue de Paris, à partir de fin février 2014.

## Questions diverses

### Location d'une heure supplémentaire

Un adhérent demande si le club peut louer à la Ligue un créneau supplémentaire à l'année ; il s'agit du vendredi de 22 à 23 heures, sur la résine couverte n° 2. En effet, ce créneau est disponible, et certains adhérents seraient intéressés. Le club est d'accord pour faire la demande auprès de la Ligue, et fera un point dans quelques mois pour vérifier l'utilisation effective de ce créneau.

Note : à la rédaction de ce compte rendu, le 24 janvier, le créneau 22-23 heures du vendredi sur le court n° 2 a bien été ouvert à la réservation pour les adhérents ; un mail d'information a été envoyé à chacun.

### Tournoi interne

Philippe Lencauchez doit impérativement organiser trois matchs durant les week-ends, même si cela empiète sur les créneaux ouverts à la réservation.

Il faut noter que le tournoi interne représente pas moins de 127 matchs à jouer... Il en reste 73, qui doivent se disputer si possible avant fin mai (cela afin de pouvoir comptabiliser les matchs pour le classement intermédiaire de juin).

### Réparations

Le remplacement des ampoules dans les douches hommes et femmes des vestiaires du TC Lutèce n'est toujours pas effectif malgré plusieurs rappels.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 heures.

La prochaine réunion du comité est fixée au **lundi 10 mars à 19 heures**.

Annick Rizzoli  
Présidente

Pascale Gueret  
Secrétaire adjointe